



PAYS DE LA LOIRE

La région des Pays de la Loire accueille une grande diversité de productions végétales et animales et se place dans les premières régions agricoles de France. Avec près de 2,1 millions d'hectares, la région concentre 8 % de la SAU nationale.

Même si les cultures fourragères, céréales et oléoprotéagineux y sont majoritaires avec 96 % de la SAU, la région regroupe également de nombreuses cultures spécialisées (vignes, arboriculture, horticulture, maraîchage), contribuant fortement aux surfaces nationales et connues pour être très consommatrices de produits phytopharmaceutiques par unité de surface.

La situation économique apparaît en outre difficile avec une concurrence mondiale importante et une chute des prix à la production.

Dans ce contexte, réduire les usages et limiter les impacts des produits phytopharmaceutiques, notamment via le développement et le transfert des bonnes pratiques au plus grand nombre, reste un enjeu majeur pour la région.

Il est ainsi fait le pari que l'évolution de la gouvernance régionale, avec la mise en place de la Commission Agro-Écologie et l'implication du Conseil régional d'une part, et la diffusion et la banalisation des techniques éprouvées au sein des fermes DEPHY via la mise en œuvre du nouveau dispositif des « 30 000 fermes » d'autre part, auront un effet de levier sur l'ensemble des exploitations régionales.



PRIORITÉS DE LA FEUILLE DE ROUTE RÉGIONALE

Les spécificités agricoles de la région et la présence généralisée de produits phytopharmaceutiques dans tous les compartiments de l'environnement imposent de démultiplier l'expérimentation et le transfert de nouvelles pratiques agricoles économes à bas niveau d'intrants.

Le plan d'actions régional validé en 2017 s'articule ainsi autour de 18 actions centrées majoritairement autour de trois axes.

Le premier d'entre eux est la réduction des usages, en s'appuyant sur les 283 fermes DEPHY de la région et en engageant d'ici 5 ans 2 000 des 25 000 agriculteurs ligériens dans des projets de réduction des produits phytopharmaceutiques.

Le second est la réduction de l'impact de ces usages, afin de reconquérir la qualité de l'eau - priorité régionale - et de l'air, principalement dans les zones de fortes productions végétales spécialisées.

Le dernier est l'amélioration de la formation des utilisateurs, au regard de questions de santé de plus en plus prégnantes, en poursuivant les actions de sensibilisation et de promotion des bonnes pratiques déjà engagées, notamment auprès des agriculteurs.

ACTIONS PHARES



SOYONS FAIR-PLAY AVEC LA NATURE ET NOTRE SANTÉ

Dans le cadre de l'appel à projets régional « communication », France Nature Environnement Pays de la Loire a conçu et diffusé, avec l'appui des fédérations départementales et des collectivités concernées, des affiches destinées aux praticiens des terrains de football, de rugby, de football américain et de hockey sur gazon pour promouvoir l'acceptation du changement lié aux évolutions des pratiques d'entretien sur ces espaces de sport enherbés. L'utilisateur est informé des modifications visibles de son espace de jeu permettant de préserver sa santé et l'environnement, tout en lui assurant un confort de jeu identique.

En partenariat avec la Ligue de golf des Pays de la Loire, cette association a aussi édité une plaquette sensibilisant à une pratique du golf respectueuse de l'environnement pour une moindre utilisation de produits phytopharmaceutiques, susceptibles d'avoir des conséquences sur la santé des jardiniers et des pratiquants golfeurs, la qualité de l'eau, de l'air et de la biodiversité environnante.



FNE Pays de la Loire
Crédit : AAP communication
Ecophyto 2016

MIEUX SE COMPRENDRE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE SUR LE TERRITOIRE VITICOLE

Suite à une pétition d'habitants demandant l'arrêt des traitements sur une vigne riveraine, la Chambre d'Agriculture de la Loire-Atlantique a animé une concertation locale dans la zone viticole du Muscadet. La réunion organisée par la municipalité a permis de corriger les méconnaissances et de rétablir le dialogue entre viticulteurs et riverains.



Par la suite, dans le cadre de l'appel à projets régional « communication », 9 vidéos animées d'une minute chacune sous forme de questions-réponses, consultables sur le site internet de la Chambre régionale, ont été réalisées expliquant « Pourquoi et comment sont appliqués les produits phytopharmaceutiques ? », « Quels produits sont utilisés et comment le sont-ils ? », « Est-ce que je peux me promener dans les vignes ? », etc.

Ces messages sont repris dans une plaquette qui explique que la protection de la vigne est conciliable avec le respect de la nature et de l'environnement et que des pratiques économes se développent dans le cadre d'Ecophyto.

Chambre d'agriculture de la Loire-Atlantique
Crédit : AAP communication Ecophyto 2016



ENCOURAGER LES COLLECTIFS D'AGRICULTEURS À S'ENGAGER DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

LE RÉSEAU DEPHY (FERME ET EXPE)

Depuis avril 2017, le réseau FERME DEPHY compte 25 groupes et 283 agriculteurs, répartis sur l'ensemble du territoire régional et concernant toutes les filières de métropole : 12 en polyculture-élevage, 5 en grandes cultures, 3 en viticulture et maraîchage, 1 en arboriculture et horticulture-pépinière.

En 2016, les groupes DEPHY ont réalisé 34 actions de communication rassemblant plus de 2 400 participants dont près de 1 500 agriculteurs, auxquelles il convient d'ajouter 31 actions réalisées vers l'enseignement ayant touché plus de 1 800 étudiants. Par ailleurs, 3 dépliants régionaux ont été réalisés par filière début 2017 pour valoriser les 20 fiches-trajectoires nationales.

Enfin, 10 sites du réseau EXPE DEPHY intéressent notre région : 3 en viticulture, 2 en polyculture-élevage et maraîchage, 1 en grandes cultures, arboriculture et horticulture.

30 000 AGRICULTEURS ENGAGÉS DANS LA TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

La gouvernance régionale Ecophyto souhaite contribuer fortement à ce nouvel objectif et ainsi accompagner d'ici 5 ans au moins 2 000 exploitants de la région dans une démarche agro-écologique à bas niveau de produits phytopharmaceutiques, dans la continuité des réseaux DEPHY.

Le premier appel à projets «30 000 fermes» a donc été lancé en juin 2017 par l'État, la Région et l'agence de l'eau Loire-Bretagne, sous pilotage de la DRAAF. 26 projets ont ainsi été retenus, représentant un peu plus de 300 fermes engagées.

Les animateurs des projets retenus seront conviés début 2018 à une réunion d'échange et de travail rassemblant également les animateurs des groupes DEPHY de la région.

L'appel à projets 2018 a par ailleurs été lancé le 18 décembre 2017, en vue de permettre l'entrée de nouveaux groupes avant la campagne 2018.

Crédit : Chambre d'Agriculture des Pays de la Loire



Crédit : DRAAF des Pays de la Loire



AUTRES COLLECTIFS (GIEE, CUMA, CIVAM, GDA...)

Le 19 septembre 2017, la DRAAF a organisé à Angers un séminaire « Agricultures innovantes et partenariats », avec M. Christian HUYGHE, directeur scientifique de l'INRA, comme grand témoin.

Cet événement, qui a rassemblé des acteurs de l'enseignement, de l'administration, du conseil agricole et des représentants des différents collectifs d'agriculteurs tournés vers l'agro-écologie, a permis d'échanger entre réseaux professionnels et établissements de formation agricole pour valoriser, mutualiser et partager les expériences autour des pratiques agricoles innovantes en Pays de la Loire.



PROMOTION DES BONNES PRATIQUES EN ZONES AGRICOLES

DES EXPLOITATIONS DE LYCÉES AGRICOLES ENGAGÉES DANS LA RÉDUCTION DES PHYTOS

Les établissements de formation agricole publics et privés des Pays de la Loire regroupent 12 exploitations ou ateliers technologiques, dont 4 ont des ateliers en productions biologiques. Tous ont mis en place des actions dans le cadre du plan régional « Enseigner à produire autrement ».

Ces actions permettent une réduction des IFT par des pratiques agronomiques revisitées de ces établissements (agriculture de conservation, réduction d'intrants, rotations complexes et cultures associées, etc.). Elles sont réalisées soit dans le cadre du réseau DEPHY Ferme, de celui de la surveillance biologique du territoire (10 établissements) ou de l'enseignement pédagogique.

Les exploitations ont pratiquement toutes intégré un réseau DEPHY de proximité et/ou de filière (BHS pour l'horticulture). Le dernier établissement non engagé réfléchit actuellement à développer la production de plants pour le maraîchage biologique.



Crédit : DRAAF des Pays de la Loire

SURVEILLER L'ÉTAT SANITAIRE DES CULTURES - LES BULLETINS DE SANTÉ DU VÉGÉTAL -



Après un début de saison marqué par un gel affectant une partie du vignoble, le climat printanier a été assez peu propice aux maladies notamment sur céréales. Les contaminations primaires

de tavelure ont dans l'ensemble été bien maîtrisées sur les pommiers et les poiriers et le mildiou est resté discret sur la vigne. En revanche, sur les végétaux d'ornement, on note de très importantes attaques de pyrale du buis.

Cette année devrait donc théoriquement être globalement favorable à la réduction des intrants d'autant plus qu'elle succède à une année très favorable aux bio-agresseurs.

Le BSV est maintenant un des principaux supports de diffusion des méthodes alternatives. Le travail réalisé dans la région dans le domaine des ENI-biodiversité a été valorisé par une plaquette d'information largement diffusée en 2017. Enfin, en décembre s'est tenu le premier colloque SBT régional avec pour principale ambition de mieux faire connaître aux agriculteurs et aux techniciens le fonctionnement du réseau et de recruter de nouveaux observateurs.

Nombre de BSV publiés en 2016 et 2017 (chiffres au 31/12/2017)

FILIÈRE	2016	2017
Grandes cultures	43	40
Arboriculture fruitière	28	24
Cultures légumières	33	30 + 3 flashes*
Viticulture	19	20
Cultures Ornementales	14	14 + 5 flashes*
Zones non agricoles	12	20 + 1 flash*
Fruits transformés (inter-régional)	22	23

* Ces flashes sont édités dans le cas d'alerte particulière ou d'information ne pouvant attendre la publication du bulletin hebdomadaire